

RÉUNION DU CONSEIL DES SAGES
Mardi 10 avril 2018 à 17 h 00

Présents : Mmes Claude ALVES – Maryvonne ESNAULT – Monique JANVIER – Monique LE GUEN – Martine LEMARCHAND – Ghislaine MÉTAIRIE – Simone TAROT – Marie-Jo MOQUEREAU – Yvonne BOURNEUF – Chantal DUVAL – Gilberte VERT – Marie-Claude MESLET – Raymonde CHESNEAU
MM Roger AVANNIER – Louis BOUVET – Claude BUARD – Louis LE DANTEC – Marcel MARTEAU – Michel THOMAS – Michel ZÉMO.

Absents et Excusés : Mmes Solange CAGNA – Monique LE GUERINEL – MM Bernard PLET – Maurice SUHARD – Marcel DUCHEMIN – Mme Anita LEROUX.

Assistaient également : Mmes Marie-Thérèse BRETON – Marie-Odile ANGOT – MM Didier JEMON – Jean-Pierre MAREAU – Alain FORTIN.

M. AVANNIER, Président procède à l'appel et fait observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur Henri LEGROUX, décédé récemment. Il passe la parole à Marie-Odile ANGOT adjointe au Maire.

Présentation du budget par Marie-Odile ANGOT :

✓ Ce budget se résume autour de 4 grands axes :

- Maintenir la santé financière de la ville d'Évron tout en ayant une politique d'investissement raisonnée, moderne et attractive.
- Ne pas augmenter la fiscalité
- Pérenniser la baisse des charges
- Intensifier les investissements.

✓ Les charges de fonctionnement sont en baisse.

✓ Au niveau des investissements en 2018 :

- Réalisation de 2 salles de sports à la cité scolaire (1 792k€) et travaux de voirie pour un montant de 700 000 €.
- Renouvellement des chalets pour 125 000 €.
- Rénovation des toitures sur des bâtiments publics 280 000 €.
- Aménagement de terrains pour conteneurs 194 000 €.
- Maison des associations 90 000 € pour la part de la ville dans l'ancien Intermarché.

Le regroupement des associations étant de la compétence communautaire.

L'enveloppe totale des dépenses d'investissements s'élève à 4 400 K€.

Mme ANGOT signale que la ville fait actuellement des travaux dans l'immeuble situé au 6 rue de Hertford (ancienne MAM) pour y installer les bureaux du C.C.A.S et de la Maison de service au Public (M.S.A.P).

✓ M. BUARD évoque un éventuel regroupement des écoles maternelles sur un seul site.

✓ Mme ESNAULT évoque l'arrêt du service municipal des Pompes Funèbres.

↳ Mme ANGOT rappelle que ce service ne doit pas être déficitaire et qu'actuellement, il existe 3 structures commerciales installées sur le territoire. D'ailleurs, la ville a mis ses deux véhicules funéraires en vente, le service étant supprimé depuis le 1^{er} avril 2018.

✓ Mme LEMARCHAND intervient au sujet de la maison des assistantes maternelles (M.A.M) installée rue de la Libération pour lequel il a été réalisé des travaux de mise en sécurité des enfants.

↳ Il a été attribué une aide de la ville en matière de loyer.

✓ Mme ANGOT indique qu'une boutique à l'essai sera installée rue de la Fontaine (anciennement « Poupée Poudrée ») à condition que le commerce retenu ne concurrence pas les commerces existants.

M. AVANNIER remercie Marie-Odile ANGOT pour son intervention, et passe la parole à Mme Elisabeth DUPLÉIX, archiviste de la Ville et de la CCC.

Commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 :

Mme DUPLÉIX donne les grandes lignes des manifestations qui seront organisées à cette occasion le samedi 10 novembre 2018 :

- Défilé depuis la Basilique à l'emplacement initial du Monument aux Morts vers le square du cimetière avec des véhicules et des costumes d'époque.
- A la médiathèque aura lieu une conférence sur l'art de « tromper l'ennemi ».
- Une exposition aura lieu à la salle du Temple du 27 octobre au 17 novembre 2018.

A ce sujet, il est fait appel aux membres du conseil des sages pour assurer les permanences d'accueil.

Actualités municipales :

- ✓ M. ZÉMO fait remarquer que les horaires d'ouverture de la médiathèque ont été diminués de 3 heures pour Évron, elle n'est plus ouverte le mercredi matin.
- ✓ Mme LEMARCHAND s'inquiète au sujet du fonctionnement du Cyber centre qui dépend de la Communauté de communes.
- ✓ Mme MESLET signale que le mur du CSC le Trait d'Union a été sali par des projections de terre et que le grillage du terrain multisports est endommagé.
- ✓ Mme MÉTAIRIE ne trouve pas harmonieux les parterres avec les copeaux de bois et regrette la suppression de 2 places de parking devant M.M.A pour y installer deux bornes électriques.
- ✓ Mme DUVAL rappelle que la ruelle des Grelandières est privée mais très fréquentée et mériterait une prise en charge de la commune.

↳ M. SUHARD devrait prendre contact avec les propriétaires ?

La prochaine réunion est fixée au mardi 29 mai à 17 h et la suivante est fixée au mardi 25 septembre 2018.

La séance est levée à 18 h 30.